

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1002 10 septembre 1949

n° 1002 10

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1949

Date de publication

10 septembre 1949

Date du numéro

30 septembre 1949

TEXTE INTÉGRAL

Sont licenciés par mesure disciplinaire pour compter du 6 septembre 1040 : 1043. Aden Guirreh, 1er classe, 3° compagnie. 941. Hassan Hanimadoti, 1er classe, 3° compagnie.